

Revue de presse #37



La revue de presse, la nouvelle rubrique de Voix d'Exils.
Auteur; Damon / Voix d'Exils

Sous la loupe : La Suisse condamnée pour le renvoie d'un gambien homosexuel / En matière d'asile, il n'existe aucune solution qui satisfasse tout le monde / L'Europe tire la sonnette d'alarme sur le sort des migrants en Grèce / Le big data pour mieux comprendre les

migrations en Europe

La Suisse condamnée pour le renvoi d'un Gambien homosexuel

Le 24 heure, le 17 novembre 2020

La Suisse a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) car elle a voulu renvoyer un ressortissant gambien homosexuel dans son pays. Dans un arrêt rendu le mardi 17 novembre 2020, la CEDH a considéré à l'unanimité qu'il y a eu violation de l'article 3 de la Convention qui traite de l'interdiction des traitements inhumains et dégradants. Rappelant que l'existence d'une loi réprimant les actes homosexuels ne suffit pas à exclure un renvoi, la Cour européenne a souligné que l'orientation du recourant pourrait être découverte s'il revenait en Gambie. Le Tribunal fédéral avait considéré en 2018 que le réseau familial de l'intéressé suffirait à le protéger et que la situation des homosexuels s'était améliorée dans ce pays. Les juges de Strasbourg ne partagent pas cet avis. Ils estiment que la Suisse aurait dû s'assurer que les autorités locales auraient la capacité et la volonté de protéger leur ressortissant contre les mauvais traitements qu'il pourrait subir du fait d'acteurs non-étatiques.

Ursula von der Leyen : en matière d'asile, il n'existe aucune solution qui satisfasse tout le monde

Euroactiv, le 19 novembre 2020

Organisée par le Parlement européen et le Bundestag allemand, avec la collaboration des parlements portugais et slovène, la conférence interparlementaire sur la migration et l'asile a eu lieu le 19 novembre 2020. Durant la conférence, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen a mis en lumière à quel point l'immigration de travailleurs qualifiés est importante, car elle contribue au développement des

entreprises européennes. Néanmoins, le système qui ne fonctionne plus selon ses dires inquiète les pays qui se trouvent aux frontières extérieures de l'UE (l'Italie, la Grèce et l'Espagne) et qui ont besoin de la solidarité des autres États membres.

Selon elle, les points cruciaux qu'il faudrait traiter sont au nombre de trois. Le premier se rattache aux raisons qui poussent les gens à partir. Le second correspond à la nécessité de mettre en place un système de retours commun. Le troisième point concerne les voies légales d'entrées en Europe. Néanmoins, « une solution qui satisfasse tout le monde n'existe pas » conclut la présidente. Il faudrait par conséquent œuvrer à la recherche d'un compromis, sans oublier les préoccupations des pays qui craignent de ne pas réussir à gérer l'accueil des migrants.

L'Europe tire la sonnette d'alarme sur le sort des migrants en Grèce

La Tribune de Genève, le 19 novembre 2020

Dans le cadre d'un rapport publié le jeudi 19 novembre 2020, le comité anti-torture du Conseil de l'Europe (CPT) a fortement dénoncé le sort réservé aux migrants placés en rétention en Grèce. Conscient que le nombre important de migrants entrant dans le pays place les autorités grecques face à un « défi important », le CPT prône pour une « approche européenne coordonnée ». En regrettant l'approche considérée comme punitive menée par les autorités, le CPT rappelle que la situation migratoire face à laquelle se trouve le pays ne lui permet pas d'être dispensé de ses obligations en matière de droits de l'homme. Concrètement, les auteurs du rapport dénoncent les conditions de rétention des migrants, tout particulièrement à la frontière terrestre avec la Turquie ainsi que sur l'île de Samos. Les observateurs soulignent leur incompréhension face à la rétention de bébés et de jeunes enfants dans des conditions décrites comme traumatisantes. Ils

dénoncent également les conditions dans les cellules où sont logés les migrants. Le rapport qualifie ces dernières comme étant inhumaines et dégradantes. En outre, tout en questionnant l'implication de l'agence européenne Frontex dans des cas de refoulements de migrants, les auteurs se disent inquiets des actes commis par les garde-côtes grecs pour empêcher les bateaux transportant des migrants d'atteindre les îles grecques et demandent aux autorités grecques de prendre les mesures nécessaires.

Du côté d'Athènes, on invoque la saturation des centres de rétention afin d'expliquer la situation sur l'île de Samos. La police grecque, quant à elle, considère que les présumées pratiques inhumaines et dégradantes de refoulement à la frontière sont sans fondement.

Le big data pour mieux comprendre les migrations en Europe

Euronews, le 16 novembre 2020

Le Centre de connaissances sur la migration et la démographie (KCMD) envisage la migration à travers le prisme du Big Data. L'objectif de leur travail est d'établir des modélisations pour mieux comprendre la migration et contribuer au développement de programmes d'intégration plus efficaces et plus cohérents. Les données disponibles sur le marché du travail européen permettent d'identifier les secteurs qui font face à une pénurie de main-d'œuvre. Ces données montrent également dans quels secteurs les migrants contribuent à l'atténuation des pénuries de main-d'œuvre. Une étude menée lors de la première vague de la pandémie de Covid-19 a montré qu'en moyenne, 13% des travailleurs des secteurs essentiels – en matière de réponse au coronavirus dans l'Union européenne – étaient des migrants. Les cinq catégories les plus représentées sont les professionnels de l'enseignement, les travailleurs agricoles qualifiés, les professions intermédiaires dans la science et l'ingénierie, les préposés aux soins personnels et enfin, les personnels d'entretien et

aidants.

Masar Hoti

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils